



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

cholestérol

Question écrite n° 108863

### Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la question de la prise en charge du cholestérol. L'excès de cholestérol est la première cause de l'athérosclérose, responsable chaque année en France de 200 000 cardiopathies ischémiques - infarctus du myocarde ou syndromes coronariens - et de 80 000 accidents vasculaires cérébraux. Récemment, la revue médicale indépendante *Cochrane* appelait à la prudence dans la prescriptions des statines, médicaments hypolipidémiants, chez les sujets à faible risque cardio-vasculaire, soulignant les limites des études menées en dix ans sur l'apport de ces médicaments anti-cholestérol majeurs dans la prévention primaire des accidents cardio-vasculaires. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître sa position sur ce sujet en particulier et sur la prise en charge du cholestérol en général.

### Données clés

**Auteur :** [M. Rudy Salles](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (3<sup>e</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 108863

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 17 mai 2011, page 4981

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)